



Com AL / 0 «  
PF

Dase

19 AVR. 2018

Romainville, le 16 avril 2018

DG du Sycotom

**Monsieur Jacques GAUTIER**  
Président du Sycotom  
35 boulevard de Sébastopol  
75001 Paris

A l'attention du Directeur Général des Services

L.R.A.R  
n° 1A 136 710 4901 8

Objet : demande avis

Dossier suivi par :  
Benoit PEDURTHE-  
LAUGA  
Tél 01.49.15.55.30  
Fax 01.49.15.55.55

Monsieur le Président,

Vous sollicitez mon avis sur le projet d'usine du Sycotom sur Ivry-Sur-Seine. La création de cette unité de valorisation organique et énergétique (UVOE) permettra au Sycotom de s'inscrire dans un projet innovant répondant aux enjeux de nos territoires. En effet, l'UVE est prévue pour traiter 350 000 tonnes par an soit 50% de moins que l'UIOM actuelle. L'UVOE comprendrait, en plus, deux installations :

- La première qui pourrait accueillir les bio déchets collectés séparément,
- La seconde consisterait en une installation de tri-préparation de FCR à partir d'OMR qui aurait pour objectif de séparer les OMR en plusieurs fractions valorisables : fraction organique résiduelle (For), métaux et FCR composé de déchets « secs » à haut PCI et non recyclable.

En outre, l'UVOE comprendrait une plateforme fluviale en bordure de Seine avec un portique pour la manutention des conteneurs.

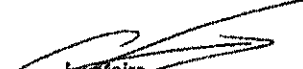
Je ne peux que me réjouir du projet présenté, convaincue que la gestion de nos déchets passe notamment par une meilleure valorisation. En ce sens, l'expérimentation des bio déchets à Romainville est un succès et constitue un excellent témoignage de l'engagement du Sycotom dans cette volonté de valorisation des matières et d'une plus grande sensibilisation des producteurs de déchets.

Cette expérience, conjuguée aux orientations définies en concertation sur le projet de l'usine de Romainville, témoignent de la volonté du Sycotom de porter des nouvelles infrastructures innovantes et d'assurer un traitement responsable de nos déchets.

Aussi, je ne peux qu'exprimer un avis favorable sur le projet d'usine à Ivry-Sur-Seine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Corinne VALLS

  
Le Maire,  
Vice-présidente  
du Conseil Départemental